

**ATTESTATION**

(articles 200 à 203 du nouveau code de procédure civile, article 441-7 du nouveau code pénal)

Je soussigné,

NOM : GAVA  Melle  Mme  M.PRENOMS : VALENTINDate de naissance : jour 101 mois 108 année 1950Lieu de naissance : RIORGES, LOIRE  
(ville, département)Profession : RETRAITÉDemeurant à : 87 RUE HECTORCode postal : 99999 Commune : PIERREVILLE, QUEBEC, J0G 1J0 CANADA

Lien de parenté, d'alliance, de subordination, de collaboration ou de communauté d'intérêts avec les parties :

 OUI NON

(Cocher la case utile)

Si oui, précisez lequel : Frère de SOPHIE THIBORD GAVA

Sachant que l'attestation sera utilisée en justice, et connaissance prise des dispositions de l'article 441-7 du code pénal, réprimant l'établissement d'attestation faisant état de faits matériellement inexacts, ci-après rappelées :

*"Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts".**(cette phrase doit être écrite, ci-dessous, entièrement de votre main)**Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts*

A J D 4 5 3 5 4

C



ENDORSEMENTS AND LIMITATIONS

This passport is valid for all countries unless otherwise endorsed (subject to any visa or other entry regulations of countries to be visited).

MENTIONS ET RESTRICTIONS

Ce passeport est valable pour tous les pays, sauf indication contraire. Le titulaire doit également se conformer aux formalités d'entrée des pays où il a l'intention de se rendre.



(Signature of bearer - Signature du titulaire)



PASSPORT  
PASSEPORT

CANADA



Passport No./N° de passeport

**WN341800**



Type/Type      Issuing Country/Pays émetteur

**P CAN**

Surname/Nom

**GAVA**

Given names/Pronoms

**VALENTIN**

Nationality/Nationalité

**CANADIAN/CANADIENNE**

Date of birth/Date de naissance

**01 AUG / AOÛT 50**

Sex/Sexe      Place of birth/Lieu de naissance

**M RIORGE FRA**

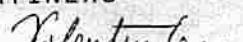
Date of issue/Date de délivrance

**28 APR / AVR 09 GATINEAU**

Date of expiry/Date d'expiration

**28 APR / AVR 14**

Issuing Authority/Autorité de délivrance



P<<CAN GAVA << VALENTIN <<<<<<<<<<<<<<<

WN341800<5CAN5008012M1404281<<<<<<<<<<<<04

Indiquez ci-dessous les faits auxquels vous avez assisté ou que vous avez constatés personnellement :

Je suis le frère ainé de Sophie GARA et je suis résident au Canada. Malgré mes éloignements, j'ai toujours fait face aux étapes importantes et significatives de la vie familiale. Mes parents se sont mariés le 31 juillet 1949. Il était important de fêter leur 40<sup>e</sup> anniversaire de mariage avec toute la famille réunie autour d'eux. Celle même année, j'en lors commençait au printemps 1989 à organiser un entretien avec l'accord de mes parents. L'entretien se voulait significatif : une célébration religieuse à l'église St Adalbert de Roxanne, un repas au restaurant des Officiers de la Région avec famille et amis, un cadre et surtout des échanges avec les personnes présentes. Compte tenu de l'importance de cet événement, la présence de ma sœur Sophie s'imposait même si elle n'était pas intégrée dans le communauté AMI et domiciliée à Farnell. Afin de respecter sa communauté, j'ai demandé à la direction des services, sous l'autorité de Sophie, que Sophie participe à cet important événement familial. La fête a eu lieu le dimanche 6 août 1989, mais ma sœur Sophie, était absente. La direction des services ne l'avait pas autorisé à participer à la fête du 40<sup>e</sup> anniversaire de mariage de ses parents. Et même pas à la célébration religieuse ! Cela fut pour nous une immense déception qui nous dévoilait combien elle était soumise à ses préférences et complaisances natales dans sa communauté. Elle était comme anachorète à notre famille.

Votre signature :



Fait à : PIERREVILLE, QUEBEC, CANADA

Le : jour 29 mois 12 année 2013

PIECE A JOINDRE :

- un original ou une photocopie d'un document officiel justifiant de votre identité et comportant votre signature.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Je suis le frère aîné de Sophie GAVA et je suis résident permanent au Canada. Malgré mon éloignement j'ai toujours participé aux étapes importantes et significatives de la vie familiale.

Mes parents se sont mariés le 31 juillet 1949. Il était important de fêter leur 40<sup>ème</sup> anniversaire de mariage avec toute la famille réunie autour d'eux. Comme fils aîné, j'ai donc commencé au printemps 1989 à organiser cet évènement avec l'accord de mes parents.

L'évènement se voulait significatif : une célébration religieuse à l'église Ste-Anne de Roanne, un repas au restaurant du Château de la Roche avec famille et amis, un cadeau et surtout des échanges avec les personnes présentes.

Compte tenu de l'importance de cet évènement, la présence de ma sœur Sophie s'imposait même si elle était intégrée dans la communauté AMI et domiciliée à Ecully. Afin de respecter sa communauté, j'ai demandé à la directrice des novices, Sœur Yolande, que Sophie participe à cet important évènement familial.

La fête a eu lieu le dimanche 6 août 1989, mais ma sœur Sophie était absente. La directrice des novices ne l'avait pas autorisée à participer à la fête du 40<sup>ème</sup> anniversaire de mariage de ses parents. Et même pas à la célébration religieuse !

Ce fut pour nous une immense déception qui nous révélait combien elle était soumise à ses supérieures et complètement intégrée dans sa communauté. Elle était comme arrachée à notre famille.